

Casablanca, le 8 février 2017

Amélioration du cadre de vie des habitants

Casablanca lance son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) de Casablanca a été officiellement lancée, mardi 7 février, lors d'une réunion tenue au siège de la Wilaya de la Région Casablanca-Settat. Ont été présents à cette rencontre, qui a été présidée par Khalid Safir, Wali de la Région, le président du Conseil de la Ville de Casablanca, Abdelaziz El Omari, le vice-président, Mustapha Lhaya, le DG de Lydec, Jean-Pascal Darriet, le directeur du Service Permanent de Contrôle (SPC), Tahar El Agal, le Gouverneur chargé des Affaires Générales de la Wilaya ainsi que les représentants de l'Agence Urbaine de Casablanca et des SDL de la métropole.

Première à l'échelle nationale, la réalisation de ce schéma directeur entre dans le cadre du Plan de développement du Grand Casablanca (2015-2020) qui vise notamment à améliorer le cadre de vie des habitants. Le SDAL de la métropole a pour objectif de fixer les grandes orientations en matière d'éclairage urbain. Etabli sur la base de critères historique, urbanistique, socio-économique et architectural, ce schéma directeur représentera un référentiel pour la gestion actuelle et future de l'éclairage public dans le périmètre de la gestion déléguée. Il permettra ainsi d'améliorer la qualité de l'éclairage et de définir une identité lumière harmonieuse pour la ville. A terme, le SDAL aboutira à des plans-lumière par thème : valorisation du patrimoine, embellissement et animation des places publiques, identification des voies structurantes, sécurité des déplacements...

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière de Casablanca s'est fixé 4 objectifs :

- Assurer une cohérence globale de l'éclairage public de la ville ;
- Définir une identité nocturne propre à la ville ;
- Mettre en valeur le patrimoine végétal, architectural et historique de la ville et animer les manifestations socioculturelles (jeux de lumière) ;
- Eclairer juste : à travers la maîtrise énergétique des installations et la réduction des nuisances lumineuses ainsi que des coûts d'exploitation.

C'est l'opérateur Lydec qui a été désigné maître d'ouvrage délégué du projet, par la Wilaya de la Région et l'Autorité délégante. Suite à un appel d'offres international, le délégataire a confié l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière au bureau d'études «Ombrages Canada», assisté par ICP Maroc, Artelia France et un expert en urbanisme.

Le cahier des charges relatif à la réalisation de l'étude du SDAL a été établi par une commission mixte constituée de représentants de la Wilaya de la Région, du Conseil de la Ville de Casablanca, du Service Permanent de Contrôle et de Lydec. La commission a été également chargée du suivi des modalités d'attribution du marché.

L'étude de ce schéma directeur s'étalera sur 8 mois et couvrira le périmètre de la gestion déléguée de l'éclairage public, ainsi que toutes les voies pénétrantes de la ville de Casablanca. Elle se déroulera en trois phases : l'analyse du contexte actuel, l'identification des besoins et la collecte des données, le diagnostic de l'existant (sur les plans urbanistique et architectural, énergétique, environnemental...) et, en dernier lieu, l'élaboration du SDAL.

La réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière de Casablanca intégrera les aspects sécuritaire, énergétique et environnemental dans une vision synoptique de requalification urbaine et de cohérence spatiale.

L'éclairage public à Casablanca en chiffres :

- Un réseau d'une longueur de plus 4.300 km ;
- Environ 143.000 points lumineux dont 100.000 candélabres ;
- Un taux de disponibilité d'environ 97% ;
- Un taux de satisfaction du service de 90% ;
- Une économie de 12% de l'énergie consommée par points lumineux, soit l'équivalent de 21 millions KWh économisés annuellement par rapport à 2009.

Contacts Médias :

Bouchra SABIB

Chargée de Relations Médias

Tél : +212 522 54 90 47

GSM : +212 620 38 53 98

bouchra.sabib@lydec.co.ma

Saïd MESKARI

Chargé de Relations Médias

Tél : +212 522 54 91 72

GSM : +212 661 91 16 24

said.meskari@lydec.co.ma

Notre actualité est diffusée en continu sur nos adresses:

www.facebook.com/lydecnet

www.twitter.com/lydecweb

www.youtube.com/elydec